



vous guider

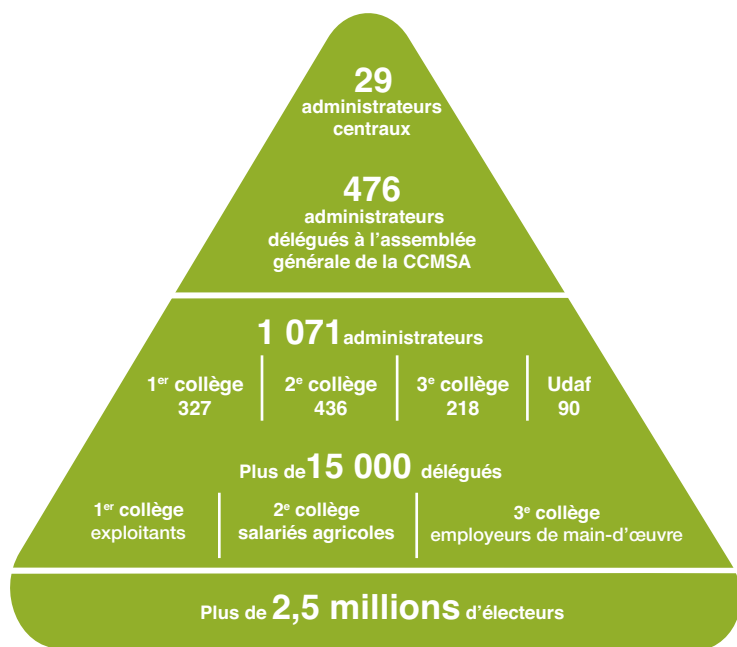


Les délégués de la MSA

Des élus de proximité qui relaient,
agissent, représentent...

■ Élections 2020

La MSA : une organisation démocratique et représentative



Des élections tous les cinq ans depuis 1949

> La MSA organise des élections permettant aux adhérents de désigner leurs représentants dans ses instances. Les élections se déroulent au niveau du canton. Les adhérents ainsi élus désignent ensuite les administrateurs lors de l'assemblée générale.

Nous, élus de la MSA

Nous sommes des agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités, qui formons un réseau de plus de 15 000 hommes et femmes de terrain bénévoles, élus par les adhérents pour cinq ans.

Relais des questions sociales et acteurs sur nos territoires, nous agissons en équipe avec les autres élus de nos cantons pour aider les adhérents et renforcer leurs liens avec la MSA.

Le mutualisme, un socle démocratique solide

> Le mutualisme est un modèle d'organisation qui repose sur la solidarité et la responsabilité de ses membres. Il s'appuie sur la démocratie comme mode de fonctionnement, et ses adhérents sont associés aux décisions. La Sécurité sociale a été créée sur ces principes et valeurs. La MSA en est imprégnée depuis ses origines ; elle est la seule institution de sécurité sociale à organiser des élections.

> **Nous sommes des relais entre**

À l'écoute des populations agricoles, nous identifions leurs besoins et difficultés. Connaissant la MSA, nous intervenons auprès de ses services pour les faire bénéficier de ses aides ou de son action.



> **J'oriente vers les services**

“ Mon voisin s'interrogeait sur les conditions de son départ en retraite. J'ai pu l'orienter vers le bon interlocuteur de la MSA. Il a reçu les réponses à ses questions. ”



La MSA accompagne ses élus

- > Formations, informations, journées thématiques permettent aux élus de comprendre la MSA et la protection sociale et d'échanger sur les questions d'actualité.
- > Pour se retrouver et travailler ensemble, les élus font partie d'un échelon local qui est animé par leur animateur MSA.

la MSA et ses adhérents



“ On m’a signalé qu’une personne avait des difficultés familiales sur le territoire de mon échelon local. Je l’ai appelée, nous avons discuté et j’ai senti que je pouvais jouer un rôle. Elle n’osait pas parler de ses problèmes, mais au fil des échanges, elle s’est livrée et j’ai pu la convaincre d’aller trouver une assistante sociale de la MSA qui a débloqué la situation. ”

→ **J’interpelle
la MSA**



→ **Je fais connaître
les actions**

“ Il y a souvent des accrochages sur les routes rurales impliquant les engins agricoles. Avec d’autres élus et la MSA, j’ai organisé une animation sur la sécurité routière. Les gens ont pu s’exprimer sur les situations à risque. Ce genre d’animation, c’est un service que la MSA rend et qui fait sa différence. ”

La MSA prend en compte la vie quotidienne de ses adhérents

- > Composé d’élus, le conseil d’administration prend des décisions en se référant à sa connaissance de la population agricole et de leur famille.
- > L’action sociale et la santé-sécurité au travail sont les domaines privilégiés de cette politique.

> **Nous participons à des projets**

Présents sur le terrain au quotidien, nous en connaissons les besoins et nous mettons en place des actions qui associent nos adhérents, les habitants et les partenaires. De cette façon, nos actions sont adaptées à notre territoire.



→ **Je suis mobilisé pour créer une maison de santé rurale**

“ Avec d’autres élus, nous avons écouté les habitants, préoccupés par le départ en retraite de plusieurs médecins. Cela a constitué le départ d’un projet de maison de santé rurale, que nous avons porté auprès des maires et du conseil général. Ensemble et avec nos partenaires, nous avons trouvé l’emplacement pour la construire. Aujourd’hui, cette maison de santé rurale fonctionne. ”



La MSA accompagne les évolutions du monde agricole et rural

> La MSA propose des démarches participatives d’écoute et d’implication des habitants d’un territoire, pour rechercher ensemble des solutions pertinentes et les mettre en œuvre. Ses élus sont les premiers contributeurs et ils facilitent leur déploiement.

locaux

“ Beaucoup de personnes âgées sont gênées dans leurs démarches, car elles ne savent pas se servir d'un ordinateur et utiliser Internet.

Avec l'aide d'une association et de mes collègues élus, nous avons monté une formation par petits groupes. Les progrès ont été remarquables. ”



→ **J'aide les seniors à apprivoiser Internet**



→ **Je m'implique dans une démarche de démocratie participative**

“ L'isolement social, je m'y suis intéressé en apprenant qu'il y avait eu des tentatives de suicide autour de moi. Avec la MSA et mes collègues de l'échelon local, nous avons mis en œuvre une démarche de diagnostic territorial et rassemblé un maximum d'acteurs locaux : associations, habitants, organismes sociaux, organisations professionnelles. C'est ensemble qu'on peut améliorer la situation. ”

Des projets en lien avec les missions de la MSA

> Gérer la protection sociale en guichet unique et mettre en œuvre des aides individuelles pour ses adhérents constituent les missions essentielles de la MSA. Mais la MSA fait plus encore : elle anime les territoires autour de projets sociaux et elle met en place des structures collectives ou des services venant en aide aux personnes (ex : insertion par l'emploi, transport, aide aux aidants).

> **Nous représentons la MSA au**

Nous sommes des acteurs de la vie locale et de la profession agricole. Nous sommes les porte-paroles des actions et des positions de la MSA auprès de ses partenaires et lors d'évènements locaux.



Je siège dans les instances locales

“ *En tant qu'élue MSA, j'ai été sollicitée par le maire de ma commune pour siéger au centre communal d'action sociale (CCAS). Le président de la MSA m'a encouragée à y aller. Dans ce rôle, je participe à la politique sociale de la commune. Par exemple, je travaille avec les équipes de la MSA et celles du CCAS pour réaliser une microrecherche.* ”



Les élus sont la voix de la MSA au plan local

> Ils siègent dans différentes instances sanitaires et sociales et y font entendre la MSA. Cette expertise est reconnue sur le terrain et permet la prise en compte des intérêts des adhérents.

plan local

“ Dans le bassin de vie de mon échelon local, une entreprise fait face à des cas d’addictions à l’alcool et au cannabis. Nous avons créé des groupes de travail pour que les personnes souffrant de ces maux puissent venir s’exprimer. Nous avons aussi mis en place un réseau de sentinelles qui a été formé à repérer et à orienter ces personnes, et à leur proposer des solutions d’accompagnement. Nous n’avons pas agi seuls, mais avec l’Anpaa*, un médecin du centre de santé, une association d’accompagnement dans la prévention, un psychologue. Rassembler les compétences autour d’un besoin local, c’est ça le rôle de l’élu MSA. ”

**Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie*

→ Je travaille avec nos partenaires



Les principaux partenaires de la MSA

- > Les collectivités territoriales
- > Les organismes professionnels agricoles
- > Les organismes sociaux et de santé
- > Les associations...

> Ensemble, nous faisons vivre



Solidarité, responsabilité, démocratie, ces valeurs prennent tout leur sens quand nous agissons en tant qu'élus de la MSA et quand nous relayons la voix des adhérents.

→ **J'informe et je responsabilise les jeunes**

“ Je reçois depuis dix ans des apprentis sur mon exploitation. Il m'a paru important de les accompagner pour qu'ils entrent dans la vie active en connaissant leur protection sociale. On a élaboré une animation avec la MSA. J'interviens directement auprès des élèves de CFA avec un travailleur social. C'est concret et ça intéresse les jeunes ! ”

La MSA entretient la proximité avec les adhérents

> Cette présence sur le terrain est assurée grâce au réseau d'élus, aux agences, aux travailleurs sociaux et aux conseillers de la MSA.

le mutualisme

“ Aujourd’hui, trop d’exploitants sont épuisés, stressés et ont besoin de souffler.

Avec mes collègues élus, nous faisons un travail de proximité pour repérer ceux qui sont en difficulté et trouver des solutions. La MSA intervient ensuite en les mettant en relation avec les services de remplacement et en leur proposant de les accompagner. ”



→ **J’agis
pour la solidarité**



→ **Je participe
à la démocratie
sociale**

“ À l’assemblée générale, le président et le directeur rendent compte de l’action de la MSA pendant l’année. Nous, délégués, nous pouvons les interpeller sur leur bilan, les projets à venir et formuler des propositions avant de voter. ”

Construire l’avenir de la protection sociale

> Aujourd’hui, plus que jamais, chaque citoyen doit connaître la protection sociale pour participer aux débats et identifier les enjeux et les conséquences des choix qui seront effectués.

*“ Être élu à la MSA,
c’est faire entendre la voix des adhérents,
s’impliquer, agir sur le territoire
et participer à une protection sociale
responsable et solidaire. ”*

**Pour en savoir plus, rendez-vous
sur le site Internet de votre MSA.**



L'essentiel & plus encore